



ASSOCIATION DES
JURISTES D'EXPRESSION FRANÇAISE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

LE BREF

ISSN 0847-3560

Maison du Commerce
Moncton (N.-B.)

le 15 novembre 1991
Vol.3, n° 6

COLLOQUE SOUS L'ÉGIDE DE L'AJEFNB

Le 1^{er} novembre dernier, avait lieu sur le campus de l'Université de Moncton un colloque qui traitait de trois thèmes d'actualité en matière juridique. Les conférenciers ont su faire profiter à la trentaine de personnes présentes de leurs connaissances dans leur domaine respectif.

M^e Diane Bourque, avocate auprès du Syndicat canadien de la Fonction publique a traité des recours disponibles en cas d'harcèlement en milieu de travail. C'est un sujet qui tombait à point puisqu'il fut récemment largement discuté publiquement suite aux procédures entourant la nomination à la Cour suprême des États-Unis du désormais célèbre juge Clarence Thomas. Par ailleurs, les obligations fiduciaires ont été abordées dans le cadre d'une communication préparée par M^e Eugene Mockler, c.r.. C'est un domaine en pleine ébullition dans la foulée de l'arrêt Lac Minerals Ltd. c. International Corona Resources Ltd., [1989] 2 R.C.S. 574 qui a été rendu par la Cour suprême du Canada. À cause d'un contretemps de dernière minute, M^e Mockler n'a pu être présent mais le texte de ce dernier fut livré par M^e Maurice Bourque qui présidait la séance. Finalement M^e André Braën, doyen de la Faculté de droit, section de droit civil à l'Université d'Ottawa a traité des recours disponibles lorsqu'on constate une violation des droits garantis par la Charte Canadienne des droits et

libertés. En particulier, ses propos portaient sur la possibilité en pareils cas de recouvrer des dommages-intérêts.

La qualité des présentations et les sujets abordés ont permis de se familiariser avec des domaines qui ont récemment évolués.

M^e PIERRE PATENAUDE HONORÉ

Dans le cadre du 13^e banquet annuel de l'École de droit de l'Université de Moncton, M^e Pierre Patenaude s'est vu décerner une mention spéciale pour sa contribution à l'épanouissement de la vie française au Canada. On se souviendra que M^e Patenaude fut le doyen-fondateur de l'École de droit. On a souligné son rôle de premier plan lorsque le temps fut venu de rendre crédible la nouvelle École auprès des intervenants importants et, en particulier, les associations professionnelles provinciales. Les observateurs de l'époque conviendront qu'il s'agissait là d'une tâche qui n'allait pas de soi, puisqu'au début le projet ne faisait pas l'unanimité chez les principaux intervenants.

Par ailleurs, cette mention cadrait bien avec le retour après dix ans de la première classe de finissants et de finissantes de l'École de droit. Cet événement a été souligné lors du banquet et les principaux intéressés ont pu se remémorer les souvenirs, bons et moins bons, qui ont marqués le tout début de l'enseignement de la common law en français.

PREMIER CONTACT AVEC L'HON. EDMOND BLANCHARD

Le nouveau ministre de la Justice du Nouveau-Brunswick, l'honorable Edmond Blanchard était présent lors de l'assemblée annuelle de l'AJEFNB qui s'est tenue le 2 novembre dernier. Dans son allocution, il a souligné qu'il appuyait sans réserve nos objectifs. Par ailleurs, il a fait état d'une étude entreprise par son ministère afin d'améliorer la prestation des services offerts. Il a sollicité notre collaboration afin de faire des recommandations pertinentes. Il a aussi souligné qu'à son avis le problème de retard pour l'audition d'une cause criminelle dans les régions francophones qui préoccupait l'AJEFNB était présentement réglé.

Comme ce fut le cas par le passé, l'AJEFNB espère pouvoir compter sur une collaboration mutuellement fructueuse avec le ministère de la Justice.

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à la tenue récente de l'assemblée annuelle, le nouveau conseil d'administration de l'AJEFNB se compose maintenant des personnes suivantes: la présidente: M^e Louise Somers, de Saint-Quentin; les représentants des régions: M^e Gilles Pichette de Grand-Sault; M^e Zoël Dionne d'Edmundston; M^e Raymond Dubé de Campbellton; M^e Jean-Claude Roy de Bathurst; M^e David Plourde de Richibucto; M^e Yvette Finn de Moncton; M^e Charles LeBlond de Saint-Jean; M^e Richard Bell de Fredericton; représentante du corps professoral de l'École de droit de l'Université de Moncton: Madame Marie-France Albert; représentante des étudiants et des étudiantes de l'École de droit de l'Université de Moncton: Madame

Line Castonguay; représentant du CTTJ: M^e Gérard Snow; président sortant: M^e Sylvio A. LeBlanc, c.r., de Moncton.

Par ailleurs, le conseil d'administration a confié le comité des services juridiques à M^e André Lupien; le comité de financement à M^e René Basque et celui des colloques et de l'assemblée annuelle à M^e Luc Desjardins.

Enfin M^e Jean-Claude Roy sera responsable pour une deuxième année de la rédaction du BREF et M^e Euclide LeBouthillier sera chargé du recrutement des nouveaux membres.

RENDEZ-VOUS À EDMUNDSTON

La section du Nouveau-Brunswick de l'Association du Barreau canadien tiendra sa réunion mi-hiver à Edmundston les 31 janvier et 1^{er} février 1992. L'AJEFNB a revendiqué à plusieurs reprises que l'on alterne le lieu des réunions entre le Nord et le Sud de la province.

Notre nouvelle présidente, M^e Louise Somers, convie les membres de l'AJEFNB à y assister en grand nombre. Notre participation est garante de la répétition de cet événement dans les régions francophones. Réservez donc immédiatement ces dates sur votre agenda.

LE BREF est le bulletin d'information bimestriel de l'AJEFNB. Le rédacteur invite les lecteurs à lui faire part de leurs commentaires et à lui signaler tout changement d'adresse en communiquant avec lui à l'adresse suivante:

M^e Jean-Claude Roy
Case postale 747
Bathurst (N.-B.)
E2A 3Z6